

SEANCE DU 17/01/2012

Sous la présidence de M. SCHOTT Herbert, maire.

Convocation du 11 janvier 2012

Conseillers présents : 9 (ISS Claire, KLEIN Alexis, KLEIN Pascal, REINHEIMER Frédéric, SCHOTT Herbert, TRAUTMANN Martine, UNTEREINER Christian, VOLLMER Georges, WAGNER André)

Conseillers absents : 2 (HILT Joëlle, KLEIN Rémy)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 13/12/2011
2. Remboursement de sinistre sur mobilier urbain
3. Location du logement 21, rue Principale : fixation du loyer
4. Priorité des investissements futurs
5. Approbation des nouveaux statuts de la Communauté des Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

APPROBATION DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2011

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 13 décembre 2011.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les indemnités versées par l'assurance GROUPAMA ALSACE relatives au sinistre suivant :

⇒ Sinistre sur mobilier urbain : 120,70 €

Les indemnités sont versées au compte 7788 et seront utilisées pour le remplacement des biens détruits.

LOCATION DU LOGEMENT SITUE 21 RUE PRINCIPALE

Le maire informe le conseil municipal que le logement situé à l'étage de l'école rue Principale est actuellement vacant suite au départ de la précédente locataire et qu'il convient désormais de fixer les montants des loyers et des charges pour permettre sa mise en location rapide.

Le maire propose, pour l'année 2012, une location sur les bases suivantes :

⇒ Loyer mensuel du logement : 450 €

Compte tenu d'une remise exceptionnelle, les avances sur charges seront fixées forfaitairement à :

⇒ 100 € par mois

Le montant des loyers sera révisable annuellement selon l'évolution de l'indice de référence publié par l'INSEE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'entériner les propositions du maire et l'autorise à signer le bail avec les futurs locataires.

PRIORITE DES INVESTISSEMENTS FUTURS :

Le maire propose à l'assemblée de débattre des prochains travaux d'investissement à entreprendre sur la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'établir une liste prévisionnelle des futurs investissements comme suit :

- ⇒ Réalisation d'un sentier piétonnier reliant le long de l'église, reliant la rue Principale et la rue du Pasteur Huser : accès école maternelle
- ⇒ Entrées du village (rue d'Offwiller et rue du Château)
- ⇒ Acquisition de terrains en zone NCD du POS et réalisation d'une clôture mitoyenne
- ⇒ Réalisation d'un parking à proximité de la salle polyvalente
- ⇒ Réalisation de douches à la salle polyvalente
- ⇒ Isolation du bâtiment 21, rue Principale
- ⇒ Chauffage et éclairage de l'église
- ⇒ Extension de l'école maternelle
- ⇒ Création d'un nouveau lotissement
- ⇒ Réalisation d'un parc paysager et touristique près de la salle polyvalente
- ⇒ Réfection de la voirie (Cité Bellevue, rue du Pasteur Huser, rue de la Montée, Chemin Grünenwasen...)
- ⇒ Réalisation d'un espace loisirs 21, rue Principale

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Après avoir entendu les explications du maire,

Vu l'article L.5211-20 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains en date du 19 décembre 2011 approuvant la modification des statuts proposée (article 10 des statuts),

Vu les statuts modifiés,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Approuve les statuts modifiés de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, tels qu'ils figurent en annexe de la présente délibération.

Signatures des membres présents :

DANNER Thierry	Démission	REINHEIMER Frédéric	
DICK Danielle	Démission	SCHOTT Herbert	
HILT Joëlle	Excusée	SUSS Francis	Décédé
ISS Claire		TRAUTMANN Martine	
KLEIN Alexis		UNTEREINER Christian	
KLEIN Pascal		VOLLMER Georges	
KLEIN Rémy	Excusé	WAGNER André	
LEONHART Christian	Démis		